

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission 31-mai-2019

Date de révision 05-juin-2019

Version 2

# Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Code du produit SAC050

Nom du produit Zirconium Hydride

ONU/n° d'identification 14

Synonymes Hydrure de zirconium, dihydrure de zirconium: Product #306

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Fabrication de produits en zirconium

Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** 

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA 15222 USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: +1-703-741-5970

### **Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Matières solides inflammables Catégorie 1

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Instructions en cas d'urgence

#### Danger

#### Mentions de danger

Matières solides inflammables



Aspect Poudre État physique Solide Odeur Inodore

#### Conseils de prudence - Prévention

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

S'il peut y avoir des nuages de poussières, utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

En cas d'incendie: Utiliser du sel (NaCl) ou poudre sèche pour l'extinction de la classe D

#### 2.3 Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

**Autres informations** 

-

### Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Synonymes Hydrure de zirconium, dihydrure de zirconium: Product #306.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique
Zirconium Hydride	-	7704-99-6	> 99

#### Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** En cas d'inhalation de quantités excessives de fumée, d'émanations ou de particules

pendant la transformation, transporter la victime extérieure et consulter un professionnel de

santé qualifié.

**Contact cutané** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Contact oculaire Traiter les éventuelles particules entrant en contact avec les yeux pendant la transformation

comme tout autre corps étranger.

Ingestion EN CAS D'INGESTION. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun attendu.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

### Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Isoler les grands feux et laisser brûler. Étouffer les petits feux de sel (NaCl) ou de la classe D poudre sèche extincteur.

#### Moyens d'extinction appropriés

Ne pas projeter d'eau sur le métal en combustion, risque d'explosion. Ce caractère explosif est dû à l'hydrogène et à la vapeur générés par la réaction de l'eau avec la matière en combustion

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chaleur intense Une matière très fine de surface importante résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à température ambiante AVERTISSEMENT : les particules fines résultant

du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peuvent former des mélanges combustibles poussières-air. Tenir les particules à l'écart de toutes les sources d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes. Empêcher toute accumulation de poussières pour réduire au minimum le danger d'explosion de poussières

Produits de combustion dangereux

Sans objet.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

### Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

#### Pour les secouristes

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Suivre l'Emergency Response Guidebook (Guide d'intervention d'urgence) n° 138.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiquer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés. Éviter de créer de la poussière

incontrôlée.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

### Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Une matière très fine de surface importante résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à température ambiante. AVERTISSEMENT : les particules fines résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peuvent former des mélanges combustibles poussières-air. Tenir les particules à l'écart de toutes les sources d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes. Empêcher toute accumulation de poussières pour réduire au minimum le danger d'explosion de poussières.

#### Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de conservation

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Pour un stockage de longue durée, conserver dans des futs en acier scellés sous gaz argon.

#### Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. En cas de chauffage au-dessus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les substances suivantes: Chlore, brome, halogénocarbure, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

### Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Zirconium Hydride	-	-	-	-	-
7704-99-6					
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Zirconium Hydride	-	-	-	-	-
7704-99-6					
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Zirconium Hydride	-	-	-	-	-
7704-99-6					

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune DNEL n'est disponible pour le produit dans son ensemble

Concentration prévisible sans effet Aucune PNEC n'est disponible pour le produit dans son ensemble. (PNEC)

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Éviter la génération de particules non contrôlées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de présence potentielle de particules atmosphériques, une protection oculaire

appropriée est recommandée. Par exemple, lunettes de protection ajustées, lunettes de sécurité à doublure en mousse ou tout autre équipement de protection protégeant les yeux

Des vêtements résistants au feu / ignifuges / retardateurs peuvent être appropriés lors du

des particules.

Protection de la peau et du

corps

travail à chaud avec le produit. En cas de génération de particules/émanations/gaz et de dépassement des limites Protection respiratoire

d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de

concentration atmosphérique élevée en contaminants. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

### Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Aspect Poudre Odeur Inodore Couleur métallique dark grey to noir Seuil olfactif Sans objet

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Sans objet pН Evolves hydrogen above 300 °C / Point de fusion / point de

congélation 570 °F

Point / intervalle d'ébullition

Point d'éclair

Sans objet Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Inflammable

Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure

\_\_\_\_\_

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité

Pression de vapeur - Sans objet
Densité de vapeur - Sans objet

Densité 5.6

Hydrosolubilité Insoluble

Solubilité(s)

Coefficient de partage
Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique
Sans objet
Sans objet
Sans objet
Sans objet
Sans objet

Propriétés explosivesSans objetPropriétés comburantesSans objet

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Masse molaire -

Teneur en COV (%)

Densité

Sans objet

Masse volumique apparente 170 lb/ft3

### Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Sans objet .

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges Aucun(e). statiques

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### 10.4. Conditions à éviter

Formation de poussières et accumulation de poussières.

#### 10.5. Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. En cas de chauffage au-dessus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les substances suivantes: Chlore, brome, halogénocarbure, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Sans objet.

### **Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

InhalationProduit non classé.Contact oculaireProduit non classé.Contact cutanéProduit non classé.IngestionProduit non classé.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Zirconium Hydride	> 5000 mg/kg bw	-	-

#### Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun(e) connu(e).

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Toxicité aiguë** Produit non classé.

Corrosion/irritation cutanée Produit non classé.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Produit non classé.

**Sensibilisation** Produit non classé.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Produit non classé.

Cancérogénicité Produit non classé.

Toxicité pour la reproduction Produit non classé.

STOT - exposition unique Produit non classé.

STOT - exposition répétée Produit non classé.

Danger par aspiration Produit non classé.

### **Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### 12.1. Toxicité

Ce produit tel que livré n'est pas classé pour sa toxicité pour le milieu aquatique

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Zirconium Hydride	1	-	-	-

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

•

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les critères PBT et vPvB ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

#### 12.6. Autres effets néfastes

### Rubrique 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

inutilisés

en vigueur.

Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

### Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### **IMDG**

14.1 ONU/n° d'identification 1437

**14.2 Nom d'expédition** Hydrure de zirconium

14.3 Classe de danger 4.1 14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Polluant marin Sans objet

**14.6 Dispositions spéciales** A19, A20, IB4, N34, T3, TP33

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

#### RID

**14.1 ONU/n° d'identification** 1437

**14.2 Nom d'expédition** Hydrure de zirconium

**14.3 Classe de danger** 4.1 **14.4 Groupe d'emballage** II

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

**14.6 Dispositions spéciales** A19, A20, IB4, N34, T3, TP33

#### <u>ADR</u>

**14.1 ONU/n° d'identification** 1437

**14.2 Nom d'expédition** Hydrure de zirconium

14.3 Classe de danger 4.1 14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales A19, A20, IB4, N34, T3, TP33

#### OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification 1437

**14.2 Nom d'expédition** Zirconium Hydride

**14.3 Classe de danger** 4.1 **14.4 Groupe d'emballage** II

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

**14.6 Dispositions spéciales** A19, A20, IB4, N34, T3, TP33

#### IATA

**14.1 ONU/n° d'identification** 1437

**14.2 Nom d'expédition** Zirconium Hydride

14.3 Classe de danger 4.1
14.4 Groupe d'emballage II
Description

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

**14.6 Dispositions spéciales** A19, A20, IB4, N34, T3, 138

TP33 Code ERG

### Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Zirconium Hydride	-	-
7704-99-6		

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### **Inventaires internationaux**

DSL/NDSL Est conforme
EINECS/ELINCS Est conforme
ENCS Est conforme
IECSC Non répertorié
KECL Est conforme
PICCS Est conforme
AICS (Australie) Non répertorié

#### Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour ce produit.

#### **Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS**

Date d'émission31-mai-2019Date de révision05-juin-2019

Remarque sur la révision Section(s) mis(es) à jour: 1, 3, 11, 14.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

#### Remarque:

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Informations supplémentaires disponibles auprès de :

Fin de la Fiche de données de sécurité Fiches de données de sécurité et étiquettes disponibles sur ATImetals.com